L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone : 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 15 au 16 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 53 à 9 h. 40

A TRAVERS LA VILLE

Suite fâcheuse d'un bain froid

Dimanche soir, vers 20 h. 30, les services de police étaient avertis par des gardes fils qu'un homme venait de tomber dans le canal au Pont de Couteaux. Des agents furent envoyés sur les lieux et à leur arrivée, ils constatèrent que la victime qui était en complet état d'ivresse, avait été repêchée par plusieurs personnes. Invité à décliner son identité, il refusa de communiquer ses renseignements aux policiers qui, sans plus attendre, le conduisirent devant M. le Commissaire de police de permanence. L'ivrogne fut ensuite conduit au dépôt de sûreté en attendant son retour à de meilleurs sentiments.

LES BRISEURS DE VITRINES A L'ŒUVRE

Depuis quelques jours, les briseurs de vitrines recommencent à une cadence effreinée leurs exploits nocturnes, que c'est toujours à la faveur de l'obscurité qu'ils commettent. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, ils brisèrent particulièrement les glaces des magasins de la rue de Lannoy. C'est ainsi que des plaintes furent déposées par M. Jacques Torck, 29 ans, pharmacien au n. 416 ; M. Marcel Leroy, 35 ans, boucher au 284 ; Mme E. De Honck, épouse Van den Busche, 62 ans, bouchère, au 280 ; M. Léon Edon, chemisier, au 28. Des enquêtes sont ouvertes et la sûreté recherche les amateurs de tapage nocturne et de bris de clôture.

LES ABSENTS ONT TOUJOURS TORT

L'autre nuit, des combrioleurs se sont introduits dans l'immeuble portant le n. 34 de la rue Ernest-Meschaert et dont le propriétaire est actuellement absent. C'est en venant en cet endroit, que l'oncle M. Charles Lonnier, 65 ans, 12, avenue Simone, à La Madeleine, constata le méfait. Ne sachant ce qui a pu être enlevé, il n'eut d'autre ressource que d'avertir la police qui a ouvert une enquête.

TROP TARD

Pour ne pas avoir fermé son établissement à l'heure fixée, Mme Lefebvre, née Florquin, 37 ans, débitante, 248, rue de Lannoy, a fait l'objet d'un procès-verbal.

Grand Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 21 DECEMBRE
Matinée à 14 h. 30 M
Soirée à 18 h. 30
FRASQUITA
Opérette en trois actes
Musique de Franz LEHAR
Location ouverte de 9 à 19 h., au Café du Théâtre. - Télé : 340.09
2.061

Le trafic du blé

Samedi, à 22 h. 10, à l'arrivée du train venant de Lille, la douane de Roubaix-Ville a arrêté quinze étrangers qui transportaient ensemble 350 kilos de blé. La marchandise a été saisie et la transaction s'est élevée à 1.900 francs, plus les frais.

Un concert de gala au profit des prisonniers

Nous avons déjà annoncé le concert de gala organisé par Mlle Emilienne Castelain, au bénéfice de divers groupements d'entr'aide aux prisonniers et du Secours national, et qui aura lieu le dimanche 21 décembre, en la salle du café Pandore, rue Pauvrée.

Après une première partie, au cours de laquelle se produiront, en plus des artistes déjà cités, Mlle Yvonne Farvacque, Mme Fernande Méau et M. Breyer, dont on connait tout le beau talent, les spectateurs auront la bonne fortune d'assister à la représentation d'une sélection du 2e acte de « Manon » de Massenet, qui sera donnée en costumes d'époque et dans des décors appropriés, avec la participation de Mlle E. Castelain (Manon), MM. B. Hennebelle (Des Grieux), H. Coussement (Lescaut) et M. Lolivier (De Brétigny). La mise en scène est de M. Marcelin, professeur au Conservatoire, sous la direction duquel ces jeunes artistes travaillent actuellement. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Marie Dewindt.

Le spectacle commencera à 15 heures 30 et la salle sera chauffée. Les places s'enlèvent rapidement, mais des tickets sont encore en vente au café Pandore ou 9, rue de Toulouse, ou encore 71, rue de France.

« LA VEUVE JOYEUSE » AU GRAND THÉATRE

Une très nombreuse assistance a pris plaisir à aller applaudir dimanche la troupe Delmulle, dans les deux représentations de « La Veuve Joyeuse » qui brave le temps et les œuvres rivales.

Le charme de la musique de Franz Lehar n'est pas étranger à ce succès et on peut même affirmer qu'elle en est le principal attrait.

Dans le rôle du prince Danilo, on pût apprécier non seulement le grand talent de comédien de M. Delmulle, dont le naturel fut particulièrement remarqué, mais aussi son organe puissant et bien posé ; M. P. Bonami remporta dans le rôle de « Camille Coutancon » un succès flatteur, mais mérité, tandis que le public prenait grand plaisir à entendre MM. Thuleau (Popoff) et Ternay (Vigg) ; Minia Palmiéré était Mlle H. Germain, qui se tira avec honneur d'un rôle, au demeurant assez simple, mais qui exige cependant certaines qualités vocales et scéniques. Le charme juvénile et le caractère primesautier de Mlle A.O. Proisy, lui valurent une fois de plus un beau succès.

Citons encore Mmes L. Balgy, J. Marescaux, T. Lerison, et F. Verfaillty, et MM. Tullier, Bagène, Manelle, etc...

Dirigé avec maîtrise par M. A. Lemaître, l'orchestre ajouta encore au succès de cette opérette.

CONSTIPATION
PILULE DUPUIS
au repas du soir vous fera
l'intestin libre
le sang pur
ces 2 conditions de la santé
11.820

CARNET

NAISSANCE. — BERNARD a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère JACQUES.

De la part de M. et Mme René MASQUELIER, rue Nationale, à **Billy-Montigny.**

Cet avis tient lieu de faire-part. 9.777

LA PRÉSENTATION DES ACTUALITÉS ALLEMANDES AU CASINO

Comme chaque dimanche les Roubaisiens ont pu assister hier matin, en la salle du Casino, à la projection des actualités allemandes dans leur version originale.

La séance débuta par la présentation d'un documentaire réalisé d'excellente façon : « Jeunesse et beauté », au cours duquel de charmantes finlandaises en une démonstration pleine de grâce démontrent les bienfaits d'une culture physique bien comprise.

Ce furent ensuite les actualités dont le premier film était consacré à la septième semaine du combat de l'Est.

Après avoir suivi le Fuehrer, chef suprême de l'armée, au milieu des troupes, le film nous fit assister à une revue de diverses formations de volontaires étrangers.

Puis ce fut une série d'intéressants reportages sur tout le front de l'Est et notamment sur les combats de Smolensk.

En seconde partie, passait le film hebdomadaire qui débutait par la relation de quelques événements importants se déroulant dans le Reich : réception par le Fuehrer de M. Alfred Rosenberg, funérailles nationales du général Udet, et donc la plus grande partie était consacrée aux événements de l'Est.

Après l'avance des troupes germano-finlandaises en Carélie ce fut la prise de Tichvin à 200 kilomètres à l'est de Leningrad, tandis que des combats se déroulent devant Moscou et que le cercle de feu se resserre sur Sébastopol. Ce fut enfin une série de documents impressionnants sur les combats en Afrique du Nord.

C'est ainsi que s'est terminé, du moins en ce qui concerne les représentations prévues pour 1941, le cycle hebdomadaire des actualités allemandes.

COLISÉE
Lundi, soirée à 7 h. 30. Dernière de
« VOYAGE DE NOCES A 3 »
A PARTIR DE SAMEDI PROCHAIN :
DIAMANT NOIR
Loc ouverte toute la semaine de 2 h. à 7 h. (sauf mardi). Par téléphone pour séances semaine seulement. 2.500

Au Centre d'éducation physique et sportif du personnel enseignant

A la fin du mois dernier s'ouvrait le Centre Régional d'éducation physique et sportif pour les membres du personnel enseignant. Il rassemblait les stagiaires devant y séjourner un mois. Mercredi, un peu avant midi, le Centre sera honoré par la visite de M. l'Inspecteur d'Académie du Nord, entouré de tous les inspecteurs primaires. Au début de l'après-midi, les visiteurs se rendront au terrain du Pont-Rouge pour y voir évoluer les stagiaires.

MAISON DES TRAMWAYS
LUNDI A 7 HEURES 30
MAURICE CHEVALIER
dans PIÈGES
JEUDI à 3 H. 30 et 7 H. 30
SAMEDI : « Les Musiciens du Ciel »
2.505

Sociétés et Comités

SOCIETE DES JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — Pour faire suite aux instructions préfectorales concernant la distribution des plants de pommes de terre, la Société des jardins populaires de Roubaix informes ses membres que les bons de plants seront délivrés par les services municipaux. Ces bons seront ensuite remis aux brigadiers de chaque groupe qui les feront parvenir au secrétariat dans le plus bref délai. D'autres instructions seront fournies ultérieurement : prix, mode et lieu de distribution.

ETAT CIVIL

Naissance : Jean-Marie Danaels, rue Montgolfier, 26.

Décès : Andrée Beaussart, 18 ans, rue de la Perche, Fort Briet, 23.

WASQUEHAL

L'installation du nouveau Conseil municipal

Dimanche, à 10 h. 30, en la salle des fêtes de la mairie, s'est tenue la réunion d'installation du nouveau Conseil municipal de Wasquehal. Cette réunion était présidée par M. Henri Détailleur, entouré des dix-huit conseillers municipaux et de la nouvelle conseillère, Mme Hennequin.

Le procès-verbal de la précédente assemblée fut tout d'abord adopté puis M. Détailleur, maire, salua Mme Hennequin et lui adressa les meilleurs souhaits de bienvenue du Conseil municipal tout entier.

On sait que Mme Hennequin sera chargée du développement des œuvres sociales dans la commune et pour ce faire, elle pourra compter sur le concours précieux des membres de l'assemblée municipale.

M. Détailleur annonça encore que M. Louis Selosse, en tant que conseiller municipal, représentera les groupements de familles nombreuses, tandis que M. Victor Honoré sera porte-parole des groupements professionnels et le Conseil municipal se promet d'apprécier leurs suggestions afin de les aider à réaliser les projets qu'ils auront à soumettre.

Ensuite, M. Détailleur adressa ses vifs regrets aux anciens conseillers municipaux qui ne siègent plus au sein du Conseil municipal. Ce sont : MM. Paul Marquilly, Jules Bonte, Arthur Debaecke, Maurice Dumont, Moïse Lauwarier et Henri Desrumaux. M. le Maire se fit l'interprète du Conseil pour les remercier de la collaboration précieuse qu'ils avaient prêtée durant de longues années à l'administration municipale.

M. Détailleur termina son allocution en souhaitant que dans l'accomplissement de ce nouveau mandat s'ouvrant dans une période particulièrement difficile, le Conseil municipal donne l'exemple de l'union afin de travailler utilement aux intérêts et au bien-être de la population de Wasquehal.

Il fut ensuite procédé comme suit à la nomination des diverses commissions municipales :

Finances : MM. Vandeputte, Noé, Deuwille et Cocheteux.

Hygiène et œuvres sociales : Mme Hennequin, MM. Selosse, Honoré et Loviton.

Travaux : MM. Dubus, Bernard, Vanholderbeke, Liagre, Delbare et Noclain.

Scolaire : MM. Brisac, Leclercq, Monsigny et Mme Hennequin.

LA SEANCE ADMINISTRATIVE

La distribution du lait. — Le Conseil étudia ensuite la question délication de la distribution du lait et décida d'intervenir auprès des fermiers, ainsi qu'auprès du comité de répartition pour que les habitants de Wasquehal puissent recevoir une meilleure répartition.

Jardins ouvriers. — Sur l'intervention de M. Jean Vandeputte, l'assemblée étudia encore l'intéressante question de la prime de création des jardins ouvriers ainsi que la possibilité d'attribuer quelques jardins aux prisonniers de guerre rentrés récemment de captivité.

Arbre de Noël. — Sur la demande de Mme Hennequin, le Conseil municipal décida que la fête de l'arbre de Noël du Maréchal aurait lieu le 28 décembre, à 14 h. 30, dans toutes les écoles libres et publiques de Wasquehal qui groupent plus de 2.000 enfants auxquels une distribution de gâteaux, jouets et friandises sera faite par les soins de l'administration municipale avec l'aide du Secours national.

En fin de réunion, M. Emile Lesaffre, ancien adjoint, salua Mme Hennequin et remercia M. Détailleur en l'assurant du dévouement de tous les collègues du Conseil qui s'efforceront de travailler avec lui en étroite collaboration. M. Lesaffre demanda d'envisager la création urgente d'un nouveau cimetière et M. Détailleur, ainsi que les membres de l'assemblée se rallièrent à cette proposition en affirmant qu'il était sage de prévoir l'acquisition d'un emplacement plus vaste, le cimetière actuel étant nettement insuffisant. Un avis favorable fut donc donné à cette proposition afin que cette question soit mise à l'ordre du jour dans une prochaine assemblée, après avis de la commission des finances.

INSCRIPTIONS POUR LES PLANTS DE POMMES DE TERRE

Les exploitants de jardins ouvriers, industriels, ruraux ou familiaux désirant obtenir des plants de pommes de terre destinés exclusivement à la production familiale pour l'année 1942, peuvent se faire inscrire dans l'ordre suivant : pour le Centre, salle des fêtes rue Jean-Macé, mercredi 17 décembre, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h. pour les lettres A à F, et jeudi 18 aux mêmes heures pour les lettres G à la fin ; pour le Capreau, annexe de la salle des fêtes rue de Roubaix, mercredi 17, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h. pour les lettres A à F, et jeudi 18 aux mêmes heures pour les lettres G à la fin.

Se munir de la carte d'alimentation. Chaque bénéficiaire de cette distribution se verra retirer en 1942 une carte d'approvisionnement par are cultivé en pommes de terre.

La retraite des anciens combattants de 50 ans. — Les A. C. de la guerre 1914-18 atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire nés jusqu'au 31 décembre 1891, pourront, par suite de la suppression de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A. C. du Centre, faire établir leur dossier à la Mairie, 3e guichet. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant. On sait que cette retraite est de 500 fr. par an et qu'elle est portée à 1.200 francs dès l'entrée du bénéficiaire dans sa 56e année.

Etat Civil. — Publication.— Hannotte Georges et Marie Callens.

CROIX

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant : Mercredi 17 Décembre, Secteur N° 1, Salle des Consultations, rue de Valmy, pour les rues : Allumette, Valmy, Mulhouse, Faidherbe, Paul-Bert, Baudin, Hoche, Raspail, Briqueterie, Claude-Bernard, Favreuil, Presbytère, Riez, Trois-Villes.

Jeudi 18, même lieu d'inscription, pour les rues : Ogiers, 164 à la fin, 179 à la fin, Makellerie, St-Venant, Belfort.

AVIS AUX COMMERÇANTS

Les commerçants ayant reçu des bons ou des jetons émis par le Bureau de bienfaisance, en échange de marchandises, sont invités à se présenter, s'ils ne l'ont déjà fait, demain mardi, de 14 h. à 16 h., au siège du Bureau de bienfaisance, place de la République, en vue du remboursement.

Les bons et jetons non rentrés le 16 Décembre, ne seront plus remboursés par la suite.

Consultations des nourrissons. — Les consultations des nourrissons, auront lieu Mercredi 17 Décembre, de 15 à 16 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

Vaccination antivariolique.— Une séance de vaccination antivariolique aura lieu demain, Mardi 16 Décembre, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au Dispensaire de la Mairie.

Contrôleur des Contributions. — Le Contrôleur des Contributions directes recevra à la Mairie, Mercredi 17 Décembre, de 14 à 16 h., les contribuables qui auraient des réclamations à présenter ou des renseignements à solliciter.

WATTRELOS

Attributions du Maire et des Adjoints

Le Maire, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi du 5 Avril 1884, et en conformité de la loi du 16 Novembre 1940 portant réorganisation des Corps municipaux, et après délibération du Conseil municipal en date du 7 Décembre dernier, a pris un arrêté organisant les fonctions qu'il a déléguées aux Conseillers municipaux, MM. Dornier Louis, D'Hondt Albert, Duthoit Georges et Delannoy Théophile.

Attributions du Maire. — Nous nous réservons les attributions suivantes : Direction générale, Personnel, Police, Relations extérieures, Assistance publiques, Etablissements charitables, Contentieux.

Délégations à M. Louis Dornier, 1er Conseiller municipal. — Nous déléguons M. L. Dornier, 1er Conseiller municipal, aux fonctions relevant des services suivants : Finances, Octroi et Pesage public, Droits de places, Contributions et taxes diverses, Ravitaillement et Production agricole.

Délégations à M. Albert D'Hondt, 2e Conseiller municipal. — Nous déléguons M. Alb. D'Hondt, 2e Conseiller municipal aux fonctions relevant des services suivants : Bâtiments, Voirie, Eclairage public, Tramways, Hygiène, Ebouage, Cimetiere, Pompes funèbres, Abattoir et Inspection des viandes, Service des Eaux, Bains-Douches, Espierre, Syndicat des Communes, Défense passive.

Délégations à M. Georges Duthoit, 3e Conseiller municipal. — Nous déléguons M. G. Du'hoit, 3e Conseiller municipal, aux fonctions relevant des services suivants : Instruction publique, Caisse des Ecoles, Cantines scolaires, Fêtes publiques et Sociétés, Education générale et des Sports.

Délégations à M. Théophile Delannoy, 4e Conseiller municipal. — Nous déléguons M. Th. Delannoy, 4e Conseiller municipal, aux fonctions relevant des services suivants : Œuvres sociales, Chômage, Placement, Assurances Sociales, Habitations à bon marché (Service locations).

HALLUIN

Allocations militaires

Aujourd'hui mardi, clôture des inscriptions pour la révision des Allocations militaires.

Doivent se présenter à la Mairie, les bénéficiaires du N° 1.401 à la fin.

AUX ETRANGERS

La plupart des cartes d'identité d'étrangers arrivent à échéance le 31 Décembre et doivent être renouvelées avant cette date. Les intéressés sont invités à se présenter au commissariat de police dès ce jour où ils recevront tous les renseignements concernant ce renouvellement.

La taxe normale est de 400 frs ; la taxe réduite est de 100 frs. Les étrangers qui négligeraient de procéder à ce renouvellement paieront une pénalité de retard de 100 ou 25 frs par mois ou fraction de mois en retard. Toute carte périmée est sans aucune valeur.

Comité d'Entr'aide aux prisonniers. — Ce mardi soir, au 42 rue Jean-Jaurès permanence de 16 à 18 h.

Coin de terre Halluinois. — Ce mardi, permanence ouverte rue Gustave-Desmettre, de 9 h. à midi et de 16 à 18 h., pour tous renseignements aux sociétaires.

RONCQ

ALLOCATIONS AUX CHOMEURS

Le paiement des allocations de chômage pour la période allant jusqu'au 15 courant, se fera mardi 16 Décembre, de 9 h. à 9 h. 30, à la Mairie. De plus, un pointage pour tous les chômeurs aura lieu entre 9 h. et 9 h. 15.

TAXES SUR LES TRANSACTIONS

Cette perception se fera le mercredi 17 Décembre, de 9 h. à 11 h., au Café Suin, Débit de Tabacs, Place de Roncq.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN NOYÉ EST REPÊCHÉ QUAI VAUBAN

Samedi, vers 12 h., M. Bonnet Kléber, 58 ans, marchand de charbon, demeurant 27, quai Vauban, a été retiré du canal de la Deûle, face à son habitation. Le docteur Duvet qui a examiné le corps, n'a relevé aucune trace de violence. Mme Bonnet a signalé que son mari était disparu depuis jeudi dernier dans la soirée.

Pour répondre aux bruits fantaisistes selon lesquels M. Bonnet avait une assez forte somme d'argent sur lui au moment de sa disparition, disons que la victime fut retrouvée en possession de plus de 5.000 francs.

L'enquête établie par M. le commissaire de police du 5e arrondissement a permis de conclure qu'il s'agit d'un accident. Le corps a été conduit à l'Institut médico-légal.

DES PARENTS BRUTAUX

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Miskiewicz Stéphanie, femme Vandaele, 26, chemin des Vachers, contre sa tante, Mme Delacherie Victorine, demeurant 66, rue Chaplin, qui le 4 courant lui a porté des coups.

— Mme Darmuzai Germaine épouse Terrioux, 7, boulevard du Maréchal-Vaillant, contre son mari qui lui a porté des coups, samedi dans la soirée.

CONFIANCE MAL PLACÉE

A porté plainte à la police, Mme Caumare Alice, femme Lecroart, 135, quai de l'Ouest, contre un sieur

SOURIS DE MAGASIN

La nommée Denis Eva, veuve Forestier, 43 ans, ménagère, demeurant à St-Amand-les-Eaux, 49, rue Leleu Gustave, demeurant à Lomme, rue Victor-Hugo, qui le 27 novembre dernier s'est fait remettre une somme de 7.000 fr. par la plaignante sous le prétexte d'un besoin d'argent pour l'achat de marchandises. Leleu n'a pas reparu à son domicile depuis cette date. Une enquête est ouverte.

LE CHAPITRE DES VOLS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

M. Courgue Louis, 16, rue des Vieux-Murs, contre un inconnu à qui il aurait remis une somme de 150 fr., il y a environ deux mois, pour l'achat de 100 kilos de bois cassé et qui n'est pas reparu.

— Mlle Bruchou Juliette, demeurant 4, rue de Thionville, pour vol d'une montre-bracelet commis il y à environ huit jours dans la chambre meublée qu'elle habite à la même adresse.

— M. Créteur Charles, 28, rue Lafontaine, pour vol d'un lapin valant 170 fr., commis au cours de la semaine dans la cour de son habitation.

— Mme Bruné Irène, femme Martin, demeurant à Wattignies, 33, rue du Chevalier-de-la-Barre, pour vol de son sac à main contenant 200 fr. et des pièces d'identité, commis jeudi au marché de Wazemmes.

Pour ceux qui travaillent la terre, il n'y a pas de chômage.
Tes fils auront toujours du pain et un toit.
33

de Condé, pour vol de marchandises diverses d'une valeur totale de 90 fr., commis samedi dans la matinée, dans un magasin de la rue Nationale, a été déférée au Parquet.

UN VOLEUR EST ARRETE

A également été déféré au Parquet Fossart Gaston, 19 ans, vernisseur, demeurant à **Haubourdin,** 12, rue de la Liberté, pour vol d'une somme de 1.500 fr. commis en plusieurs fois au préjudice de M. Verboken Joseph, 80 ans, menuisier, demeurant à Lille, 200, rue d'Arras.

Ces vols ont été commis dans l'atelier du plaignant et dans son pardessus, au cours de visites que lui rendaient Fossart.

Une somme de 500 fr., retrouvée en possession du nommé Fossart a été remise au plaignant.

IL AVAIT FALSIFIÉ SES PAPIERS D'IDENTITÉ

Samedi, à 17 h., le gardien de la paix Druon, de service dans un cinéma, a surpris un jeune homme en train de fumer dans la salle de spectacle. En examinant les pièces d'identité du délinquant, le gardien a constaté que celui-ci était en posssesion d'une carte d'identité établie ou nom de Leclercq Roland, né à Bissezeele le 30 Juin 1924 et d'un acte de naissance qu'il a revendiqué comme le concernant et établi au nom de Leclercq René-Paul, né à Lille le 30 Mars 1924, mais portant le cachet de Bissezeele. Cette dernière pièce est falsifiée d'une façon maladroite.

Roland Leclercq, habitant **Ronchin,** 64, rue Pasteur, sera déféré au Parquet pour falsification de pièces d'état civil.

TRANSPORT DE DENREES RATIONNEES

Des procès- ont été dressés à l'encontre de :

Grillaert Gustave, 31 ans, terrassier, demeurant à Léde, pour transport de 5 kg. de blé et 10 kg. de pommes de terre ; Lajoie Lucien, demeurant à Lauwe, pour transport de 3 kg. de blé et Jacques Roger, demeurant à Warren, pour transport de 5 kg. de blé.

Les denrées saisies ont été remises au Ravitaillement Général.

CHAPITRE DES VOLS

M. Masbais Louis, 1, rue d'Amiens pour vol d'un colis de tissu évalué 5.000 fr., commis mardi dernier entre 12 et 14 heures, dans ses magasins. — M. Ramakens Georges, 41, rue d'Austerlitz, pour vol de son portefeuille contenant ses pièces d'identité, commis samedi à 21 h., au débit de tabacs, 7, Place Rihour.

— Mme Hoffman Marguerite, épouse Laurent, demeurant à **Loos,** 32, rue du Chevalier de la Barre. — M. Donweiter Robert, rue d'Esquermes, 6. — Mlle Gombert Marie, demeurant à **Lambersart,** rue Nicot, 1. — M. Koleczko Léon, demeurant à **Bourges,** rue Roger Salengro, 21. M. Couvillers Pierre, demeurant à **Loos,** 6, Chemin de Tournai. — M. Guillaume Pierre, demeurant 20 bis, rue des Tours. — M. Meerovich Claude, 45, rue de la Plaine, pour vol de leur bicyclette.

LES COMMERÇANTS RENDENT VISITE A M. MARESCAUX, MAIRE

A l'occasion de sa récente nomination de maire de la ville de Tourcoing, l'Union syndicale des commerçants détaillants de Tourcoing et le comité de l'Union des commerçants du centre, ont rendu visite à M. Marescaux. Ils furent reçus à l'hôtel de ville par M. le Maire, qui les accueillit avec sympathie.

M. Loviton, au nom de ces deux organismes, exprima les sentiments des membres et donna l'assurance à M. Marescaux de leur entier concours pour servir les intérêts de la population tourquennoise.

M. Loviton manifesta le désir de voir réprimer avec une énergie plus grande les fauteurs véritables du désordre que crée le marché noir.

M. Marescaux remercia les commerçants de leur démarche spontanée et de l'aide qu'ils lui promettaient. A son tour, il les assura de son entier dévouement pour les protéger, dans la mesure du possible, contre les agissements du marché noir.

EN AVEZ-VOUS A LA MAISON ?

Toute mère de famille attentive dispose d'un flacon de Bronchocure, l'arme la plus puissante et la plus maniable contre la grippe et la toux. Végétal 100 %, Bronchocure convient à tout âge. Préventivement ou curativement, petits et grands l'emploient sans risques. Ses énergiques effets décongestifs et anti-microbien, salut des voies respiratoires, sont dûs au chich-zâti, plante rare d'Algérie, découverte en 1919 par l'Abbé Blanc.

L'actuel curé de Beni-Mered, botaniste éminent, eut le double mérite de découvrir la plante qui domine la toux et d'en stabiliser les essences dans le Bronchocure, devenu le remède de la famille française.

Le Bronchocure est livré sous forme de sirop (14 fr. 90 le grand flacon) ou de gouttes concentrées (de même composition que le sirop, sucre en moins), au prix de 16 fr. Chez votre Pharmacien, ou Lab. Bourlèy, 42, rue Rouelle, Paris. 1.887

LES AUDITIONS DE SAINTE-CÉCILE

CELLE DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Une foule nombreuse d'amateurs de musique religieuse se pressait hier matin, à 11 h. 30, sous les vastes voutes de l'église Saint-Christophe, où l'Harmonie Municipale, donnait sous la direction de son chef, M. Lucien Niverd, directeur du Conservatoire, une audition de Sainte Cécile, au cours de la messe qui était dite à l'intention de ses membres actifs, protecteurs et honoraires, morts au champ d'honneur ou prisonniers de guerre.

Une fois de plus les amateurs ne furent pas déçus et l'Harmonie Municipale s'est montrée à la hauteur de sa tâche.

Un programme d'une belle tenue avait été mis sur pied. Après l'ouverture de « Phèdre », du populaire compositeur Massenet, qui fut magistralement enlevée, les musiciens interprétèrent avec talent quelques pages particulièrement émouvantes de « Marie Magdeleine », drame sacré, du même auteur, et, pour terminer, la « Marche Solennelle », de Gabriel Pierné, aux accents pathétiques.

Au cours de cette audition, bien digne de la réputation flatteuse de l'Harmonie Municipale, les solistes, MM. A. Declerc (clarinettiste), H. Wittebolle (trompettiste) et H. Dessauvages (trombone), firent apprécier toute la mesure de leur beau talent.

Cette cérémonie était aussi donnée à la demande des Sous-Officiers, à la mémoire de M. Ernest Mortier, et des membres actifs et honoraires décédés depuis la fondation de la société. Une pieuse pensée alla également vers ceux qui sont retenus loin de leur foyer, et tous les membres et sympathisants s'étaient fait un devoir d'assister à cette belle cérémonie où on remarquait la présence de M. L. Marescaux, député-maire, entouré des membres de l'Administration municipale et de la Commission civile de l'Harmonie.

CELLE DE L'ORPHEON DES TRAVAILLEURS

Dimanche dernier, à 11 h. 30, en l'église Sainte-Anne, l'Harmonie du Brun Pain et l'Orphéon des Travailleurs ont fait célébrer une messe à l'intention de leurs membres disparus et de leurs prisonniers de guerre, ainsi que des membres actifs et honoraires.

Au cours de cette cérémonie, l'Orphéon des Travailleurs, sous la direction de son chef, M. Charles Duquesnoy, a exécuté le Kyrie, le Bénédictus et l'Agnus de la messe de Sainte-Thérèse, composée par M. Duquesnoy, durant sa captivité, au camp de Sagau.

A l'issue de la messe, les choristes interprétèrent l'In Paradisium de Lauridan.

Cette exécution montre à quel point est toujours cultivé l'art choral dans la cité du Broutteux, et combien est mérité la belle réputation de l'Orphéon des Travailleurs.

CELLE DE L'ECHO DE LA FRONTIERE

Le populaire orphéon a donné, hier dimanche, à 10 h., en l'église N.-D. de la Marlière, sa première audition de Sainte Cécile.

Au cours de cette cérémonie, les choristes interprétèrent, sous la direction de M. François Devriège, la messe de Gounod, à trois voix égales, et la belle partition de Beethoven, « Les cieux célèbrent ta gloire ».

Les très nombreux mélomanes qui assistaient à cette remarquable exécution purent goûter tout le charme de la musique de C. Franck dans l'interprétation de « Panis Angelicus », que chanta à l'offertoire, M. G. Destailleur.

Cette messe était dite à l'intention des membres défunts et prisonniers de la chorale.

Avant la messe, la société avait déposé une gerbe de fleurs au mémorial des enfants de la paroisse morts pendant la guerre 1914.

JEUNESSE et DYNAMISME
grâce aux Hormones extraites de
glandes d'animaux jeunes et vigoureux
Les récentes et merveilleuses découvertes de l'opothérapie (médication des glandes par les glandes), sont à la base du traitement OKASA, le plus efficace régénérateur du système glandulaire. Impuissance, frigidité, faiblesse physio-mentale, neurasthénie, flétrissement des chairs, aucune déficience d'origine endocrinienne ne résiste à OKASA, traitement scientifique et complet (toutes pharmacies). Vous devez lire la brochure illustrée en couleurs qui montre le rôle délicat de nos glandes vitales (homme et femme) et leur influence directe sur notre équilibre nerveux, digestif et génital. Envoi gratuit sur demande aux Lab. L.P.O., (Serv. R. N.), 9, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e). 11.747

Une visite au cimetière de M. L. Marescaux Maire

M. Léon Marescaux, maire de Tourcoing, est allé hier après-midi s'incliner au cimetière principal, devant le monument aux Morts de la Guerre, aux Victimes du Devoir, ainsi que devant les tombes des anciens maires de la ville de Tourcoing.

Avez-vous lu ?
LE VERT PARADIS
Souvenirs de jeunesse d'Alexandre DUMAS
Ce récit charmant de ses premières amours vient de paraître dans la
COLLECTION DAUPHINE
DEUX VOLUMES PAR MOIS
de la vie, du roman, et de l'aventure.
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES 4 fr.
EDITIONS DE MONTSOURIS
1, rue Gazan, PARIS (XIVe)
11.243

Le concert de gala donné au Gymnase Municipal au profit des prisonniers a obtenu un beau succès

C'était hier dimanche, à 15 h., le concert de gala organisé par le Comité des Fêtes des rues de Menin et de la Latte, au profit des prisonniers.

Une foule nombreuse y assistait et il faut dire que l'énorme succès qu'il remporta était en tous points mérité. Organisation parfaite, artistes de talent, tout y était réuni pour la grande joie des spectateurs.

Le programme copieux et varié, en même temps que très intéressant, qui avait été mis au point, retint l'attention de bout en bout, et il faut féliciter sans réserve les organisateurs.

De nombreux artistes réputés de la région avaient prêté leur concours. Citons : Mmes Harlène Villy, le rossignol de la chanson ; la petite Myria, fantaisiste ; Albertine Duthoit, diseuse ; MM. Charles Dewitte, basse chantante ; Séverin Vandecastel, et André Lipps, accordéonistes virtuoses ; A. Lesaffre, chanteur de genre ; les Cler' Saff, duettistes ; Adrien Honoré, baryton ; Victor Lepoutre, le fin diseur ; Dujard', ténor.

Le Remos' Jazz, dans ses nouveautés, chants, sketches et arrangements divers, apporta l'entrain et la joie nécessaire, tandis qu'un orchestre symphonique de 25 exécutants, sous la direction de M. Verschaeve, charmait ses auditeurs par une juste interprétation de quelques pages populaires.

La Pocharde

Par Jules MARY

— 121 —

L'effet avait été terrible, foudroyant. Aux premiers mots, Moëb, surpris, avait paru ne point comprendre. Ce qu'il attendait, des lèvres de Claire collées contre son oreille, c'étaient des paroles d'amour, une promesse d'abandon...

Ce n'était pas cet étrange anathème, cette mystérieuse menace.

Au fur et à mesure qu'elle parlait, la compréhension lui vint.

Il poussa un sourd cri d'épouvante.

Il se recula de la jeune fille avec horreur, le visage décomposé par un effroi indicible, les mains étendues vers elle comme pour écarter de lui le fantôme qu'elle évoquait, le vieillard dont il entendait le râle lugubre, sous la pression de ses doigts de fer.

— Non, non ! disait-il.

Mais elle continuait... s'avançant vers lui... rendue plus courageuse par cette lâcheté du meurtrier.

Et elle lui redit deux fois :

« Le jour de ta vie où tu seras heureux... Souviens-toi ! »

Le comte du Thiellay s'était levé, sans plus prendre de précautions pour se cacher, et il regardait la scène, toujours éclairée par la douce lueur lunaire.

Gauthier l'avait imité.

Comme il n'était pas au courant, il ne parvenait pas à comprendre et il regardait alternativement la jeune fille et le comte.

Dans le chemin creux, Moëb râlait :

— Va-t'en ! va-t'en !... Je ne veux plus te voir... je ne veux plus t'entendre... Va-t'en ! ou je t'étranglerai !... comme j'ai fait de l'autre.

Claire, à demi évanouie, essaya de s'enfuir.

Mais pour la frêle enfant, c'était une émotion trop forte.

Elle serait tombée si Gauthier, s'élançant, ne s'était trouvé là pour la retenir, pour l'emporter dans ses bras...

Le comte lui dit rapidement :

— Emmenez-là... Retournez vite au Clos des Noyers... Aimez-la... et tâchez qu'il ne reste rien dans son esprit de cette scène tragique...

— Mais je ne puis vous laisser seul avec cet homme !

— Cet homme est mon frère... Je ne le crains pas... Il n'osera rien contre moi...

Et montrant le misérable, éperdu :

— Du reste, regardez !

Moëb, les jambes brisées, s'abattait sur le sol au même moment, avec de grands gestes des bras comme pour se retenir.

Des cris étouffés sortaient de sa gorge, que serraient des contractions.

— A moi ! Au secours ! Je meurs !

Gauthier allait se précipiter, dans la première pitié de l'homme — du médecin — pour arracher cette victime, si criminelle qu'elle fût, à la mort qui la menaçait.

Thiellay l'arrêta.

— Je suis ici le justicier ! Je